

COURSES SUR PISTE



Organisateur

N° d'épreuve FFM 336
Moto-Club Moto-club Marmandais
N° d'affiliation 0550
Date 1er Octobre 2017
Lieu "Carpète" 47200 MARMANDE
Organisateur technique --- Mr Jean-Noel BARES
Adresse BP 208 47205 MARMANDE Cedex
E-mail secretariat@grasstrack-marmande.com
Téléphone 05.53.64.47.23



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DAVANZO Régis	Licence : 031755
Directeur de course adjoint	AUDUREAU Gilles	Licence : 002547
Délégué FFM	BOUIN Christian	Licence : 004707
Arbitre	LAMOUREUX Marty	Licence : 183628
Juge de départ	LAMARQUE Philippe/QUEYROL Bruno	Licence : 070869/302199
Commissaire technique responsable	CHAVERON Patrice	Licence : 059881

Article 3 Catégories & Engagements

★ Championnat de France

- Championnat de France Long-Track
 - Elite
 - National
 - Espoir
 - 250cc
- Championnat de France de Flat-Track
- Championnat de France de Grass-Track Side-Car
- Championnat de France de Speedway
 - 500cc
 - 250cc
- Championnat de France à l'Ancienne
 - 500cc
 - 250cc
- Championnat de France de Courses sur Piste
 - Kids
 - 85-129cc
- Ligue Nationale de Speedway

★ Coupe du Monde

- Coupe du Monde de Long-Track 250
- Coupe du Monde de Speedway 250

★ Courses hors Championnat

- ↳ Long-Track/Grass-Track :
 - Inter sur invitation
 - Open
 - 85-129cc
 - Européen sur invitation
 - Side-Car
 - 250cc
 - Kids
- ↳ Speedway :
 - Inter sur invitation
 - Européen sur invitation
 - 500cc
- ↳ Short-Track :
 - Solo

★ Championnat du Monde

- Championnat du Monde de Long-Track
 - Finale
 - Qualif
 - Challenge
- Championnat du Monde de Speedway
 - Speedway
 - Speedway -21ans

★ Championnat d'Europe

- Championnat d'Europe de Grass-Track
- Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc
- Championnat d'Europe de Side-Car
- Championnat d'Europe de Speedway
 - Speedway
 - Speedway – 21 ans

★ Trophée d'Or FIM

- 125cc

Engagement :

Site Internet www.engage-sports.com
Contact Gwenaëlle Amaro
Adresse 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris
Téléphone 01 49 23 85 64
E-mail gamaro@ffmoto.com

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus) non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Dr GILLET et Dr DOMEQ		
Nombre de secouristes	5	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Marmande	Temps de trajet (en min)	5 minutes

Article 7 Le site de pratique

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Carpète	Longueur du circuit	504
Adresse	BP 208 47205 MARMANDE Cedex	Largeur minimum de la piste	12
		Nombre d'OCP*	6

*Officiels Commissaires de Piste



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : 01 Juillet 2017

MOTO CLUB MARMANDAIS



B.P. 208 - 47205 MARMANDE CEDEX (France)
Tél. piste : 05.53.64.47.23 / Fax : 05.53.64.72.62

Visa de la Ligue

Date :



Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

Visa de la FFM

Date :

Numéro :

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULIER 2017

N° d'épreuve FFM..... 336
Moto-Club..... Moto-club Marmandais
N° d'affiliation..... 0550
Lieu..... "Carpète" 47205 MARMANDE Cedex

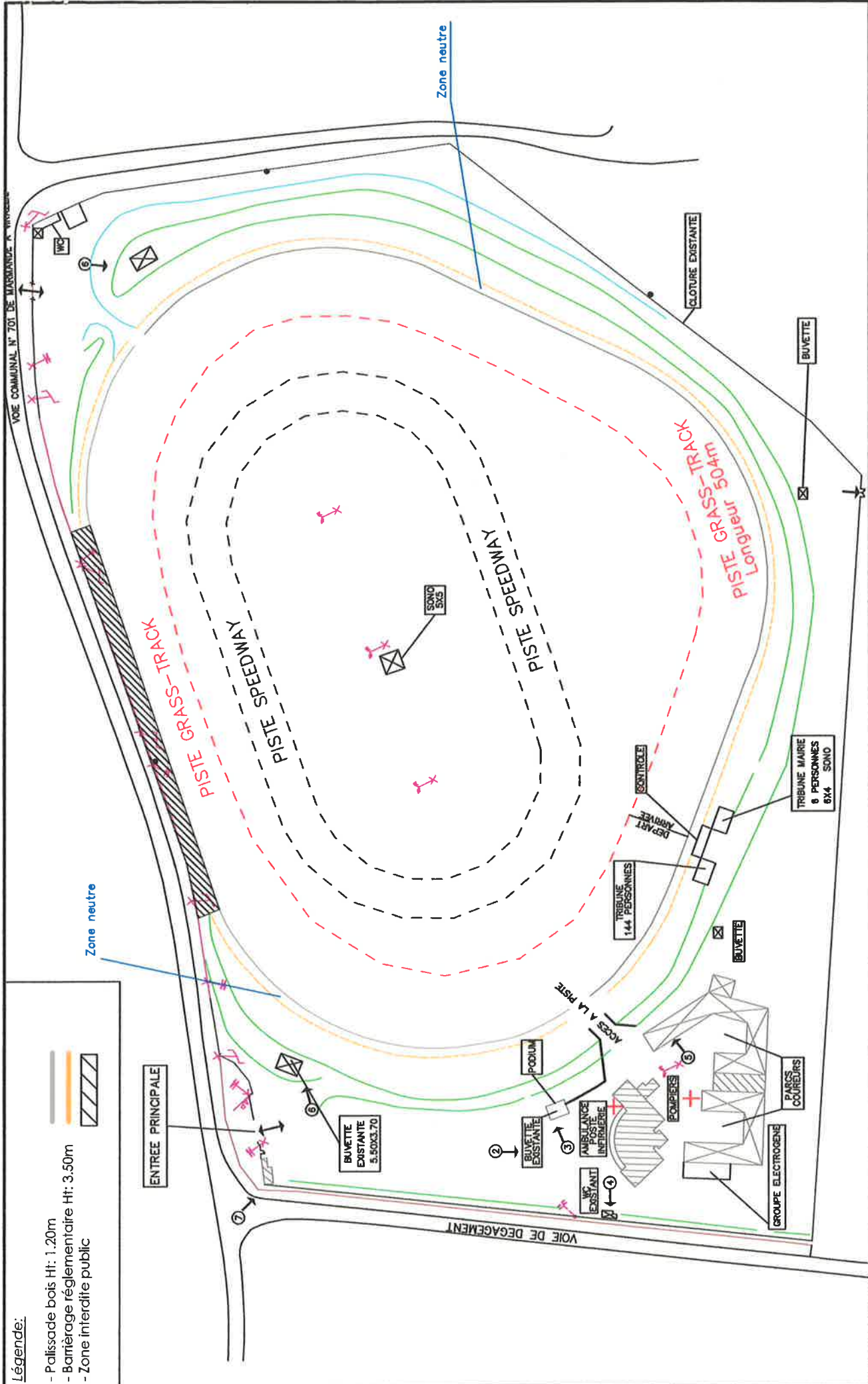
Organisateur

Date 1er Octobre 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h30	8h45	Contrôles administratifs	Toutes catégories	1h15
7h30	8h45	Contrôles techniques	Toutes catégories	1h15
8h45	9h	Réunion du Jury		15 min
9h	11h15	Essais Libres + Start	Toutes catégories	2h15
11h25		Briefing pilotes	Toutes catégories	
11h30	12h	Manche	Toutes catégories	30 min
13h30		Présentation	Toutes catégories	
14h	18h	Manche	Toutes catégories	4h
18h30		Remise des Prix	Toutes catégories	

Légende:

- Palissade bois Ht: 1.20m
- Barrillage réglementaire Ht: 3.50m
- Zone interdite public



BUREAU D'ETUDE

Centre Technique Municipal
 Z.A Chêne Vert - 47200 MARMANDE
 Tél: 05.53.20.96.83
pampouille@mairie-marmande.fr
delizon@mairie-marmande.fr

TITRE / ADRESSE

GRASS TRACK

ECHELLE	FORMAT	DESSIN	DATE
	A4	GT01	16/06/15